

ACTIVITE	MONTANT / QUOTA	CONDITIONS D'ATTRIBUTION	
CENTRES AERES, GARDERIES ET COLONIES DE VACANCES	<b>Par catégorie</b>  200 € ouvriers/employés 150€ Agents de maîtrise  100€ Assimilés cadres et cadres	Enfant à charge scolarisé.	Le centre et l'organisme doit être agréé. <i>Remboursement en périodes de vacances scolaires.(pas de périscolaire,ni nourrice,ni garderie du mercredi)</i> <i>Hors frais de repas</i>
		Classe verte, classe de neige, colonies, centre de vacances. Maxi 16 ans, né en 2002 maxi	L'organisme doit être agréé éducation nationale ou jeunesse et sports, et l'enfant doit partir seul (hébergement impératif)
		Voyages scolaires à l'étranger et séjours linguistiques prolongé jusqu'en terminale (Bac général ou Bac Pro), sur présentation d'un certificat de scolarité	
CADEAUX FIN D'ANNEE	ENFANTS : 40€	Carnet chèques cadeau 40 € Maxi 16 ans, né en 2002 maxi	Présence cumulative de 6 mois dans l'année et présent lors de l'évènement
	ADULTES: 70€	Carnet chèques cadeau 70 €	
CHEQUES VACANCES	<b>320 €</b>  <i>non cumulable avec locations- campings et voyages, sauf locations Vagues Océanes,</i>	Règlement par chèque(s) possible en 1 ou 2 fois	<i>Montant part CE Flint</i> <b>Montant payé par le salarié</b>
		* Employés - ouvriers >	220 € / 100 €
		* Agents de maîtrise >	180 € / 140 €
		* Assimilés cadres et cadres >	120 € / 200 €
LOCATIONS - CAMPING	110€ ouvriers / employés 90€ Agents de maîtrise 60€ assimilés cadres-cadres	40 % du prix de la location par le CE . <b>(selon catégorie)</b> 2semaines maxi	Non cumulable avec chèques vacances et voyages, sauf locations "hors saison" Vagues Océanes. Locations en Campings "agréés" UNAT uniquement,
SORTIES CE		Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans, né en 2002 maxi	
CINEMAS	Quota maxi 30 places/an	Revente CE à 5 € la place (Pathé, Majestic, Cinéspace). pour Saint-Just et cinéma Clermont , achat sur place et remboursement sur présentation des billets, Remb. différence sur base 4€. Pour tous les cinémas achat de 6 places maxi par mois.	Pour les <b>cinés de la chaîne UGC</b> possibilité d'acheter des tickets (quota 30 pl. maxi/an) sur internet ou rayon loisirs grande distribution (FNAC, Cultura, Auchan,etc...). Remboursement sur facture nominative + tickets, base 5euros.
BILLETTERIE CONCERTS - SPECTACLES - LOISIRS - CULTURE,	110€ ouvriers / employés 100€ Agents de maîtrise 90€ assimilés cadres-cadres	40 % de réduction sur le montant de la <b>facture nominative impérative(nom et prénom du salarié(e))</b> , dans la limite du quota annuel de 100€. Astérix, Saint-Paul, Thoiry sont vendus au local CE.	<b>Achat des billets par le salarié</b> sur internet ou rayon loisirs grande distribution (FNAC, Cultura, Auchan, etc...). <b>Remboursement sur facture nominative + billets "après" le spectacle.</b> Demandez éventuellement conseil au CE préalablement si nécessaire. Pas de remboursement des frais de port, frais de dossier et parking.
FETE DES MERES	50 €	Carnet chèques cadeau 50 €	
MARIAGES - PACS - NAISSANCES	90 €	Sur présentation d'acte de pacs, mariage ou naissance ( facture en rapport avec l'évènement ) au local CE	Attention! Un seul cadeau évènement en cas de passage de Pacs à Mariage.Idem pour nouveau pacs ou re-mariage.
REVENTE BILLETTERIE PONCTUELLE	Sans limitation	Pas de participation financière du CE mais tarifs préférentiels affichés au CE	Consultation,modalités et achat au local CE ( piscine Fitz-James 5tickets 18 €)
REVENTE BILLETTERIE LOCATIONS VAGUES OCEANES	180 € la semaine	Pas de limitation d'achat de billets <i>(Pas de participation financière du CE - Pas de paiement en chèques ANCV)</i>	Catalogue, internet, modalités et achat au local CE,